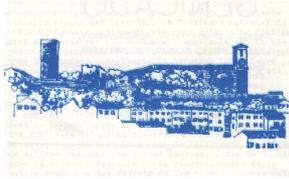


# DJEBEL CHEVALIER

LE SUQUET

Bulletin d'information de l'Amicale des Anciens Militaires en A.F.N  
Association affiliée à L'Union Fédérale



69<sup>ème</sup> Année N° 134



Février 2025

## LE COMITÉ DIRECTEUR

Vous présente ses meilleurs vœux et vous souhaite une bonne santé, pour l'année 2025

### LE MOT DU PRESIDENT

Mr Le Maire,  
Mesdames et Messieurs les élus, les représentants des corps constitués, les Présidents d'associations, nos portes drapeaux et vous tous, bonjour et merci pour votre présence à cette 22<sup>ème</sup> journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

J'éprouve toujours une immense fierté d'être ici devant ce monument dans notre belle ville de Cannes, J'en remercie d'ailleurs notre Maire et ses équipes pour l'excellent travail accompli qui font de notre cité un exemple à suivre.

Dans la nuit du 31 Octobre au 1<sup>er</sup> Novembre 1954, des explosions retentissent, des cris s'élèvent, le sang commence à couler, c'est la Trousse rouge.

Le Ministre de l'intérieur de l'époque Mr François Mitterrand envoie les premiers contingents. La guerre est amorcée s'en suivent alors de longues années sombres où la France connaîtra la douleur.

Quand le fracas des combats s'est arrêté, quand le bruit des armes s'est tut, quand les larmes ont séché, quand les plaies semblent s'être refermées, vient le temps de la mémoire

et surtout de la reconnaissance.

Si je me tiens devant vous aujourd'hui, c'est que j'aime mon pays, son histoire.

Je tiens donc à rendre hommage aux soldats morts pour la France en Afrique du Nord il y a maintenant des décennies.

Ils furent plus de 22 000. Je pense particulièrement à ces jeunes Cannois qui ont quitté la douceur de leur ville, les rires des enfants de St Joseph, les couleurs et senteurs du Marché Forville, les cloches bienveillantes de Notre Dame D'Espérance.

Cette jeunesse sacrifiée sur l'autel d'une multitude de « certainement » bonnes raisons.

Ce qui est sûr, c'est qu'ils ont laissé derrière eux des milliers de familles endeuillées et meurtries, qu'il ne faut pas oublier.

Soldats de métier, combattants volontaires, français musulmans engagés dans les forces supplétives appelés et rappelés du contingent, tous ont lutté côte à côte pour le même idéal au service de la France. Comme dans tous les conflits, nos pensées vont également aux victimes civiles, ne les oublions pas.

Au-delà, des ombres et des lumières, au-delà

des considérations quelles qu'elles soient, gardons toujours en mémoire ces hommes et ces femmes qui ont combattu, de tous ceux qui ont été tués ou blessés dans leur chair, ils ont donné leur vie pour la France.

C'est pour cela que l'effet cathartique recherché bien souvent par une certaine France et surtout cette repentance mortifère doivent cesser.

Certaines plaies et blessures sont certes difficiles à cicatriser, seul le temps long pourra éventuellement les apaiser.

Malheureusement, il me semble que ce conflit n'est toujours pas terminé, je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée pour Mr BOUALEM Samsal, cet écrivain franco-algérien amoureux de la France aujourd'hui emprisonné dans les geôles algériennes, ce qui m'attriste d'autant plus pour ceux qui ont fait le sacrifice ultime.

Honorons leurs mémoires et essayons surtout d'en être digne.

Portez vos regards sur la soie des trois couleurs et sentez leurs présences qui nous entourent, ils sont et seront toujours là,

Je vous remercie pour votre écoute.

Christophe Beghelli

### NOS MANIFESTATIONS

Nous avons malheureusement constaté que nous étions de moins en moins nombreux aux Commémorations patriotiques, nous vous rappelons que l'Amicale se doit d'être présente avec son drapeau, aux manifestations organisées par Cannes ou Le Cannet. Le détail de ces manifestations qui sont impératives :

Le **8 Mai**, Armistice de la guerre 1939/1945.

Le **14 Juillet**, Fête nationale de la République Française.

Le **24 Août**, Libération de Cannes et Le Cannet en 1944.

Le **25 Septembre**, Journée Nationale d'Hommages aux Harkis à l'Abadie 2, Stèle des Harkis.

Le **1<sup>er</sup> Novembre** à Cannes au Cimetière du Grand Jas, dépôt de chrysanthèmes sur les tombes des Cannois MPF en Algérie puis présence à la Manifestation de la Mairie de Cannes, devant le mémorial des AFN, à l'Abadie 1.

Le **11 Novembre**, Armistice de la guerre 1914/1918.

Le **5 décembre**, Journée de la Commémoration de la guerre d'Algérie et des Combats de Tunisie et du Maroc. Cette commémoration est la nôtre, nous nous devons d'honorer ce jour-là, la mémoire de ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie ainsi que ceux qui ont sacrifié une partie de leur jeunesse. Nous vous demandons, lorsque vous assistez à ces manifestations, à Cannes ou au Cannet, de vous rapprocher des responsables de l'Amicale, afin que les Mairies voient que notre association est là pour ce devoir de mémoire.



# DJEBEL CHEVALIER

## L'AVENIR SE CONSTRUIT-IL SUR DE SIMPLES HYPOTHÈSES (...)?

Nous vivons des temps pour le moins étranges.

Pouvons-nous évoquer la France à venir tout en oubliant la France passée comme si nécessairement l'histoire passée devait s'effacer devant l'histoire à venir. L'avenir se construit-il sur de simples hypothèses intellectuelles voire idéologiques ou est-il l'héritier du passé?

Les exemples sont multiples de cet héritage. Il n'est qu'à étudier la France d'avant la Révolution et la France post révolutionnaire. Ce n'est pas un hasard que je choisis cet exemple.

Intéressons-nous aux cérémonies encadrant les jeux olympiques. Beaucoup ont applaudi. Il est vrai que la majorité des scènes et des tableaux étaient splendides; pourtant les Français ne retiendront que ceux ayant fait polémique. Il en est toujours ainsi. Je ne crois pas que les auteurs aient pu un seul instant, vouloir choquer les Français de quelques confessions qu'ils soient, pourtant il en est ainsi et la responsabilité en revient au créateur qui n'a pas imaginé, sans doute, toutes les interprétations qui pouvaient être faites de ses tableaux.

Commander c'est prévoir !

Pour ma part, je retiens le manque de gout de certaines scènes et parfois leur lecture incertaine de l'histoire.

Un spectacle de bacchanales et de libations n'est-il pas déplacé quand on veut évoquer l'olympisme et son élégance car il y a de la beauté, de l'art et du merveilleux dans le sport. Les bacchanales de gens obèses font plus penser à la graisse plutôt qu'à la Grèce et au lard plutôt qu'à l'art, c'est affligeant et désolant!

Quel Irrespect et quelle cruauté malsaine envers une femme suppliciée parce que Reine de France. Quand le tribunal révolutionnaire décide de la mort du monarque, il décide de supprimer la Monarchie ce qui implique la suppression physique du Roi, de la Reine et des



dauphins possibles. Même s'il est cruel c'est un acte politique. La Reine de France, susceptible de donner naissance au dauphin donc à une restauration, était un danger politique. Ce n'était pas supportable pour une République naissante d'autant que notre République, comme la Monarchie qui l'avait précédée était centralisatrice et verticale. N'entendons-nous pas parler de verticalité du pouvoir ?

C'était la terreur mais même ceux qui votèrent la mort ne se livrèrent pas à ce spectacle odieux qui nous remémore un autre supplice, celui de la Princesse de Lamballe, jetée à la foule haineuse, frappée puis exposée nue plusieurs heures jusqu'au moment où un homme vint lui maintenir la tête sur la pierre chasse-roue d'une porte cochère pour la lui découper au couteau avant de la mettre au bout d'une pique pour être brandie à Marie Antoinette alors prisonnière au temple. Cela

n'était que de la haine entretenue par les mégères, les chourineurs et les bandits des ruelles de Pans, ce n'était pas un geste politique révolutionnaire. A-t-on le droit de donner une résonance comme celle-ci au moment des JO qui doivent donner le goût de la cohésion nationale? Est-ce préparer l'avenir que de mal interpréter notre histoire même si celle-ci est cruelle ?

Je suis Français et fier de l'être. Je suis fier d'être républicain et fier de l'histoire de France et pourtant je suis natif d'une région qui eut à subir les colonnes infernales. Ne nous trompons pas sur notre passé!

Fort heureusement, la raison est revenue avec le sport et les belles performances de nos athlètes. La moisson de médailles fut exceptionnelle, nous ferons encore mieux.

Au passage, je souligne la magnifique participation d'athlètes de nos armées qui ont ramené 21 médailles.

À l'heure où j'écris ces lignes, il est trop tôt pour évoquer la moisson de médailles que les paralympiques militaires vont ramener à la France. Ces athlètes nous apprennent la vie et le courage et c'est cela l'esprit olympique.

Dominique LEPINE

Président National de l'Union Fédérale

## MESSAGE DE L'UNION FÉDÉRALE POUR LE 11 NOVEMBRE 2024

### Hommage à tous les « Morts pour la France »

Il y a 106 ans, jour pour jour, l'armistice imposée à l'Allemagne vaincue consacrait la victoire des alliés et surtout, mettait fin à une terrible effusion de sang dans toute l'Europe.

Aujourd'hui, nos campagnes du nord-est conservent encore les stigmates de cette guerre qui a entraîné pendant quatre ans toute la France, toutes les familles dans une guerre meurtrière. Cette hécatombe provoqua la mort d'un million et demi d'hommes, de jeunes hommes. Toutes ces morts laissèrent à leur tour une longue trace dans notre population.

C'est pourquoi, dans les premières heures de cette journée anniversaire, nous voulons, suivant une tradition qui nous tient à cœur, rendre devant le monument qui rappelle leur sacrifice et leur gloire, un profond et pieux

hommage à la mémoire de ceux qui sont morts pour la sauvegarde de notre pays, de son patrimoine, de son goût de vivre et de notre liberté.

Cette commémoration n'est pas qu'un rituel, c'est pour nous tous, l'occasion d'un retour mémoriel dans notre histoire et de nous rappeler ce sacrifice. C'est aussi un regard sur le présent ; celui-ci est-il aujourd'hui celui espéré, est-il dans la trace de l'histoire de notre pays, est-il la poursuite de l'épopée française. Nos espoirs à la fin de cette guerre doivent se concrétiser et ne pas devenir des illusions.



Nous nous étions battus pour la paix. Cette paix fut précaire ! Vingt ans plus tard les enfants de France durent reprendre les armes. L'Europe connaîtra de nouveau la fureur guerrière et maintenant cette folie est de nouveau à nos portes.

Élevons tous pour la Paix, travaillons sans cesse pour sa sauvegarde, celle de nos biens communs dans la continuité française de Paix et de Liberté.

Devant ce monument où sont gravés les noms de nos pères morts pour la Patrie, saluons ces héros qui ont donné leur vie pour que vive la France.

# DJEBEL CHEVALIER

## NOS MINISTRES NOUS ONT OUBLIÉ !...

À l'occasion de la cérémonie du 11 novembre 2024, le message de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et de Monsieur Jean-Louis Thieriot, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants a été le suivant :

« C'était il y a 106 ans, en 1918. À la 11<sup>h</sup> heure du 11<sup>e</sup> jour du 11<sup>e</sup> mois, de la boue des Flandres à la frontière suisse, les clairons égrenent les notes du « cessez-le-feu ». Aux fiertés de la victoire se mêle le cortège d'ombres des « péris en terre », accompagné de ceux qui les pleurent. Ce sont ces sacrifices que nous commémorons aujourd'hui, auxquels sont agrégés depuis 2012 celui de tous les « morts pour la France ».

Honorer leur mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui. Ils nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance.

**Le devoir de gratitude**, c'est tout simplement se souvenir du sacrifice de ces jeunes hommes, habités des promesses de la vie, qui ont consenti à tout donner pour que la France demeure. Les épreuves qu'ils ont traversées sont inimaginables.

Pour nous en imprégner, laissons la parole à un témoin, le général de Castelnaud. Leur vie, c'était « marcher, marcher encore, marcher quand même à demi-mort de fatigue, trempé jusqu'aux os, transi de froid ou bien épuisé de chaleur et de soif dans l'air embrasé d'une journée torride (...). Gravier la pente du terrain sous le lourd fardeau du sac, charger baïonnette au canon dans le sifflement des balles, le crépitement des mitrailleuses et le mugisse-

ment des obus. Combattre le jour, combattre la nuit, veiller toujours ; mourir obscurément dans le sillon d'un labour ».

**Le devoir de lucidité**, c'est de ne pas oublier que 21 ans après que les canons se fussent tus, il a fallu reprendre les armes en 1939. La conjonction de la lâcheté et de l'aveuglement ont transformé la « der des der » en « armistice de vingt ans » pour reprendre les mots du maréchal Foch. À l'heure où la tragédie de la guerre a fait son grand retour en Europe, à l'heure où certaines puissances remettent en cause tous les fondements de l'ordre et du droit international, ceux de 14 et ceux de toutes les guerres nous murmurent de continuer à défendre la paix.

**Le devoir d'espérance**, c'est de ne jamais douter des ressources de la France pour venir à bout des défis qui se présentent à elle. La guerre change de visage, mais de génération en génération, les soldats de France demeurent animés de la même volonté de défendre l'honneur et la patrie.

En cette année du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération, **souvenons-nous des soldats du commando Kieffer** qui ont foulé les plages de Normandie le 6 juin 1944 ; **souvenons-nous des soldats de la 1<sup>ère</sup> armée de Lattre** qui ont débarqué en Provence ; **de ceux de la 2<sup>ème</sup> division blindée** du général Leclerc qui depuis le désert, à Kouffra, sont remontés jusqu'à Strasbourg pour la libérer et accomplir leur serment ; **souvenons-nous des héros de la résistance intérieure**, mais aussi du calvaire **des incorporés de force d'Alsace-Moselle**, **souvenons-nous du courage des parachutistes de Dien Bien Phu**, de celui **des soldats qui se battent en opération extérieure** et notamment ceux du Liban qui y défendent la paix depuis

1978 : comment ne pas voir que ces combattants ressemblent comme des frères aux Poilus de 1914 ?

Au fil de notre histoire, les soldats morts pour la France, ceux tombés pour le service de la Nation, ou pour le service de la République nous disent les pérennités françaises. Toujours, nos armées sont là pour accomplir la mission.

C'est pourquoi, réunis au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants de toutes les générations du feu, enfants des écoles, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants.

Vive la République !  
Et vive la France ! »

Nous nous permettons de rappeler que de 1952 à 1962, la 3<sup>e</sup> génération de Conscrits du feu, soit près de 2 million de soldats français, majoritairement Appelés et Maintenus, qui avec ceux de carrières, mais aussi avec les Rappelés et les vieux Territoriaux d'Algérie, ont combattu une rébellion féroce en AFN et plus particulièrement en Algérie, où près de 25.000 d'entre eux sont tombés au Champ d'honneur.

Comme leurs aînés, ils ont défendu la France en combattant et ceux qui y sont morts, sont aussi, inscrits sur nos monuments aux morts, aux cotés de leurs aînés.

Comme disait Monsieur le Sénateur Jacques Baudot, vers 1999 :

« Aucun conflit n'est identique à un autre, mais mourir dans une tranchée, dans une rizière ou dans le djebel, n'est-ce pas toujours mourir sous le feu d'un adversaire ?, N'est-ce pas cela la guerre ? ».

Vive La France

## MÉDAILLE COMMÉMORATIVE AVEC AGRAFE « MOYEN-ORIENT » POUR LES OPEX

Journal officiel  
de la République française  
Décrets, arrêtés, circulaires  
TEXTES GÉNÉRAUX  
MINISTÈRE DES ARMÉES

Arrêté du 21 février 2024 portant ouverture de l'attribution de la médaille commémorative française avec l'agrafe . Moyen-Orient



NOR : AARMM24055844

Le ministre des Armées, Vu le code de la défense, Vu le décret n° 95-1098 du 9 octobre 1995 modifié portant création d'une médaille commémorative française, notamment son article 3, Arrête :

**Art. 1** - Il est créé une agrafe en métal de couleur bronze portant l'inscription « Moyen-Orient » sur la médaille commémorative française.

**Art. 2** - Peuvent prétendre à l'attribution de la médaille commémorative française avec l'agrafe « Moyen-Orient » les personnels militaires ou les personnels civils relevant du ministère des armées justifiant d'avoir effectivement participé, durant une durée minimale de séjour de quinze jours, à l'opération « Al SAQR » menée sur le territoire des Emirats arabes unis, à compter du 4 février 2022 et jusqu'au 30 juin 2022.

**Art. 9** - Reçoivent délégation de pouvoirs du ministre de la Défense, pour attribuer la médaille commémorative française avec l'agrafe « Moyen-Orient », dans les conditions fixées par l'article 2 du présent arrêté, les commandants de formation ou assimilés, ou les autorités dont ils relèvent.

**Art. 4.** - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 21 février 2024

Sébastien LECORNU, 28 février 2024

## PERMANENCES MENSUELLES, HORAIRES MODIFIÉS POUR LES AFN

9, Traverse de la Tour à Cannes AFN : 2<sup>o</sup> Mercredi du mois de 15H30 à 16H30  
<http://combattantsafn.free.fr/> [combafn@sfr.fr](mailto:combafn@sfr.fr)

OPEX : Le 3<sup>o</sup> Vendredi du mois de 17H00 à 19H30  
E-mail [ch.beghelli@yahoo.fr](mailto:ch.beghelli@yahoo.fr)

# DJEBEL CHEVALIER

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET MESSE LE DIMANCHE 16 MARS 2025

### A.G LE 16 MARS 2025

9:30 H Assemblée générale dans notre local du Suquet

#### ORDRE DU JOUR

- Compte rendu des Activités par le Secrétaire : Jean-Pierre Loubet
- Compte rendu financier par le Trésorier : Gilbert Brovia.
- Compte rendu moral par le Président : Christophe Beghelli
- Rapport du Vérificateur aux comptes : Georges Mizandjian
- Election du tiers sortant
- Vote des Adhérents
- Questions diverses

### MESSE DU SOUVENIR

11H30 Messe du Souvenir, en mémoire de nos camarades morts pour la France en AFN, en l'église Notre Dame d'Espérance au Suquet.

### APÉRITIF AU LOCAL



A l'issue de la messe, apéritif dans nos locaux 9 Traverse de la Tour.



## POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 16 MARS 2025

Je soussigné ..... membre de l'association AACAFN-OPEX, dont le siège social est à Cannes, 9, traverse de la Tour, donne tout pouvoir à....., qui accepte de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 16 Mars 2025 à 9:30 heures, à l'effet de prendre part aux délibérations et voter les résolutions visées à l'ordre du jour.

Signature

(écrire la mention manuscrite : Bon pour pouvoir)

Signature du Mandataire

(après mention manuscrite : Pouvoir accepté)

Pour ceux qui auraient un empêchement : Découper le pouvoir et renvoyez le par courrier postal ou en le déposant dans la boîte à lettres du local au Suquet

## COTISATION 2025

En ce début d'année, nous constatons, que certains n'ont pas encore réglé 2025, sans parler de ceux qui ne sont pas à jour pour l'année antérieure !..

Merci de vous mettre en règle, en venant régler la cotisation 2025 qui est toujours à 20 Euros, à la permanence au local, ce qui nous fera plaisir. Vous pouvez aussi nous adresser un chèque, à l'ordre de AACAFN-OPEX par la poste.

Avec l'âge, nous sommes de moins en moins nombreux et les cotisations ainsi que les subventions des Mairies de Cannes et du Cannet couvrent à peine les frais de fonctionnement de notre Amicale.

La cotisation n'étant que de 20 €, ceux qui consentent à faire un petit plus, arrangent notre trésorerie, et ont aussi droit à la reconnaissance de notre pauvre Trésorier.

Nous adressons aux généreux donateurs, nos plus sincères remerciements pour les dons qu'il nous ont fait parvenir au cours de l'année écoulée.

Nous vous rappelons qu'à partir de mars 2025 les permanences au local se feront le 2<sup>o</sup> mercredi du mois

## PREMIER NOVEMBRE 2024 À CANNES

Comme chaque année, nous étions quelques uns, malheureusement trop peu, à nous retrouver en ce jour de Toussaint, devant l'entrée Nord, du cimetière du Grand Jas.

Puis nous sommes partis en cortège, une petite ballade matinal éloignée de la pollution des voitures, est quand même mieux que le jogging des « jeunes » sur les trottoirs, arrivé au carré militaire des AFN, nous y avons déposé, sur chacune des tombes de nos camarades cannois tombés en Algérie, un pot de chrysanthèmes orné du ruban tricolore frappé du sigle de notre Amicale, avant de nous recueillir.

Après ce devoir de mémoire effectué au cimetière du Grand Jas à Cannes, nous nous sommes rendu au Cimetière l'Abadie, de Cannes La Bocca, pour participer à la commémoration officielle de la ville de Cannes, devant la stèle des AFN où nous nous sommes recueilli après y avoir déposé la gerbe de notre Association.

Cela, bien sure, devient de plus en plus difficile pour nos pauvres jambes qui ne sont plus ce qu'elles étaient, quand nous



crapahutions dans les djebels, mais nous nous devons d'assurer ce devoir de mémoire, d'autant que nous sommes trop souvent, les oubliés de l'histoire.



## TITRE DE RECONNAISSANCE DE LA NATION

Le titre de reconnaissance de la Nation (TRN) est accordé à la personne qui a participé à au moins un des conflits armés majeurs auxquels la France a pris part. Il peut s'agir d'un militaire ou d'une personne civile, de nationalité française ou non, résidant ou non en France.

Il permet de porter la médaille de reconnaissance de la Nation, et d'avoir accès aux avantages que procure l'Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre (ONACVG), notamment l'accueil en EHPAD labélisé Bleuets de France et de se constituer une rente mutualiste majorée par l'État et bénéficiant d'avantages fiscaux, qui bien sure est surtout valable pour les OPEX.

Après votre décès, votre cercueil peut être recouvert du drapeau tricolore.

